

Supérieure : Mde Théo. Cinq-Mars. ASSISTANTE : Mde Jos. Léveillé.

MAITRESSE DES NOVICES : Mde Théo. Duval. SECRÉTAIRE : Melle Blanche Duval. DISCRÈTES : MMdes. Tourigny, Uld. Bailly, H. Lahaie, Hercule Marchand.

SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE. Notre paroisse n'a pas encore de fraternités canoniquement érigées, mais nous avons la promesse du R. P. Joachim-Joseph, O. F. M., qui a passé parmi nous les 22, 23, 24 septembre, que l'année prochaine ce vœu de nos cœurs sera réalisé. 140 personnes en effet, dont un bon nombre d'hommes, ont reçu de ses mains le saint habit de la Pénitence, et 18 autres ont émis leur profession. Il y a là, dit-il, les plus belles espérances.

N.-D. DE LÉVIS. Les deux Fraternités de N.-D. de Lévis ont eu leur visite canonique du 1^{er} au 5 septembre. Elle fut prêchée par le R. P. Viateur de Québec.

Le premier soir eut lieu la bénédiction d'une statue de N. S. P. Saint François, que la Fraternité des Sœurs s'honore d'avoir pour titulaire. Nous pourrions maintenant rendre à Notre Père le culte extérieur après lequel nous soupirions depuis si longtemps.

La visite a encore été marquée d'un autre événement heureux : celui de compter au nombre des 14 personnes qui ont pris le saint habit, MM. les abbés R. Lamontagne, et L. Vien, vicaires à N.-D. 14 novices ont aussi fait profession.

Les élections ont donné les résultats suivants :

DISCRÉTOIRE DES FRÈRES : Supérieur : MM. Julien Chabot ; Assistant : Jean Turgeon ; Maître des novices : Onésime Carrier ; Secrétaire : Lionel Lemieux ; Trésorier : Théophile Carrier ; Discrètes : MM. Olivier Jacques, Joseph Drapeau, Ferdinand Laflamme, Olivier Labrie, Alfred Lemieux, Benoît Morin.

DISCRÉTOIRE DES SŒURS : Supérieure : Mde Joseph L. Blanchet ; Assistante : Mde Joseph Giguère ; Maitresse des Novices : Mlle Mathilde Turcotte ; Secrétaire : Mlle Marie Roy ; Trésorière : Mlle Hélène Hunt ; Discrètes : Mlle Philomène Roberge, Mde Narcisse Cloutier, Mlle Domitille Parent, Mde David Dumas, Mde Vve Joseph Dussault.